

COMPTE RENDU ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

ELECTIVE DU VAR

DU 22 SEPTEMBRE 2012

Clubs Présents ou représentés: BAGNOLS – BRIGNOLES – CARCES – CUERS – DRAGUIGNAN – FREJUS – GONFARON – LA GARDE – LA VALETTE – LA VERDIÈRE – LE LAVANDOU – LE MUY – LORGUES – OLLIOULES – PIERREFEU – PUGET/ARGENS – ROQUEBRUNE – SANARY – ST RAPHAEL – TOULON.

Club excusé : T.A.N.I.

Clubs absents non excusés : COGOLIN – HYERES.

Invités : Thierry BONGIORNO (Adjoint au maire de Gonfaron) - Paul DENIS (Conseiller Général) – Dominique SCHRAEN (CTN retraitée, membre de l'ETR en auto-entrepreneur) – Julien ALSBERGHE, CTR PACA, Responsable de l'ETR (excusé) - Benoît ROUMEGOUX, membre de l'ETR (excusé) - Jean-Pierre ODDES (PCRA) (excusé).

Le quorum est atteint à 14H22, l'assemblée générale peut commencer.

Anthony ROUX, Président du Comité Départemental depuis un an (En remplacement de Monsieur Jacques GILBERT), salue l'assemblée et remercie les personnes présentes.

Il a souhaité faire cette assemblée générale la veille de l'assemblée générale électorale de la Ligue Côte d'Azur. Le nouveau Comité nouvellement constitué pourra ainsi assister à l'assemblée générale électorale de la Ligue du 23 Septembre 2012. Le travail conjoint entre le Département et la Ligue aide à développer et promouvoir notre discipline.

Il remercie les nombreuses personnes et institutions, qui chaque jour, ont participé au développement et à la promotion de notre discipline :

- Le Conseil Général du Var et le CNDS pour leur soutien financier.
- La ville de Gonfaron pour le prêt de la salle et la mise à disposition des installations dans lesquelles nous pouvons nous réunir aujourd'hui dans d'excellentes conditions.
- Monsieur Thierry BONGIORNO, Adjoint au Maire et lui donne la parole :
Monsieur Thierry BONGIORNO remercie le CD pour son invitation.
Il excuse Monsieur Yves ORENZO, Maire de Gonfaron qui n'a pu se joindre à nous à cause de ses nombreuses activités.
Il remercie Monsieur Paul DENIS, (Conseiller Général) pour sa présence.
Il souhaite la bienvenue à l'assemblée.
Il souligne le dynamisme du club et remercie son président Marcel ALBERT.
Il informe qu'il est à l'origine des installations des Archers de St Quinis et que pour cette raison le club est cher à son cœur.
Il aidera et soutiendra du mieux qu'il peut notre discipline.
- Monsieur Paul DENIS, Conseiller Général et lui donne la parole :
Monsieur Paul DENIS remercie le CD pour son invitation.
Il remercie le Maire pour ces magnifiques installations et assure au président qu'il sera toujours présent en cas de demande de subvention auprès du Conseil Général.
- Les différents cadres techniques et différents acteurs de la Fédération présents aujourd'hui :
Madame Dominique SCHRAEN, CTN retraitée, membre de l'Equipe Technique Régionale en auto-entrepreneur.
- Les président(e)s des clubs et compagnies venus aussi nombreux que l'année passée.
- Les arbitres qui font respecter le règlement fédéral et font en sorte que les compétitions se passent au mieux.
Félicitations à notre jeune arbitre.

- Le club de La Garde pour avoir accueilli les réunions de bureau du CD.
- Les clubs qui l'ont invité lors de leur assemblée générale.
Il s'excuse de n'avoir pu honorer toutes ces invitations mais autant que possible le CD a fait son possible pour être représenté.
Rappelle : les comptes rendus ainsi que les bilans financiers et prévisionnels doivent être envoyés au CD.
- La Mairie de Brignoles, en particulier le Service des Sports pour le prêt de la salle municipale de tir à l'arc et de ses installations pour l'organisation de compétitions ou de stages.

Les jeunes représentent l'avenir du sport en général. Il est donc important de les amener rapidement à la compétition. Dans ce but, des « Rassemblements Jeunes » sont organisés.

Il n'est pas toujours facile de trouver des clubs prêts à organiser ces rassemblements.

Un grand merci à ces clubs organisateurs.

Derrière ces Rassemblements, il y a aussi un classement.

Un grand merci à Jean-Claude TIBALDI qui assure le suivi et la mise à jour des niveaux de ces jeunes archers.

- Le Président remercie les membres du Comité pour leur travail et les actions menées au cours de la saison écoulée.

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Le Var compte 23 Clubs ou Compagnies, soit 281 licenciés au 22 Septembre 2012.

873 la saison 2011/2012 soit une baisse d'environ 10% correspondant à 94 archers.

Le Var représente un potentiel riche d'archers et de compétences.

Il s'agit du plus important département en terme de licenciés de la Ligue Côte d'Azur.

Cela mérite que le maximum soit fait pour continuer à le faire vivre et ne pas perdre des archers en route.

Le Président souhaite la bienvenue aux nouveaux Présidents :

- Monsieur Pierre DANLOUX du club de La Valette.

- Monsieur Pierre TURK du club de Draguignan.

Ces nouveaux Présidents sont assurés de l'aide et du soutien du Comité Départemental.

Cette saison a vu se concrétiser les projets décidés lors de la précédente assemblée générale :

La formation des arbitres :

Merci à Jean-Pierre BEGUIN pour son travail de formateur.

Merci également à Madame Eliane CAVALIERE, Présidente du club du Muy, pour le prêt de la salle de tir à l'arc pour les formations ou réunions d'arbitres.

7 Stages départementaux ont été organisés, encadrés par Benoît ROUMEGOUX.

5 clubs organisateurs : La Garde – La Valette – Toulon – Ollioules – Gonfaron.

Le Président remercie ces clubs qui ont « joué le jeu » en permettant l'organisation de ces stages.

Rappel : Ces stages sont pris en charge par le CD83.

Rassemblements Jeunes :

De nombreux jeunes participent à ces rassemblements.

Le CD83 remercie les clubs organisateurs ainsi que les arbitres jeunes qui ont fait un très gros et excellent travail.

Encore merci à Monsieur Jean-Claude TIBALDI pour la tenue des résultats et la mise à jour des niveaux.

Cependant un petit bémol : la finale Ligue organisée à Toulon fut un vrai échec puisque 23 participants (Tous du Var et principalement des clubs d'Ollioules et de Toulon).

La commission jeune développera nos actions.

Merci à toutes les personnes qui se sont investies dans la réalisation et le bon déroulement de ces manifestations.

Stages archers :

Des stages archers et des stages « découvertes » ont été mis en place mais ont dû être annulé faute de candidats. A se demander si les clubs n'ont besoin d'aucune formation ou si les infos ne sont pas diffusées dans les clubs.

Journées découverte « En piste pour Londres » :

4 matinées à Hyères les 26/27 Avril et 03/04 Mai pour faire découvrir la pratique du tir à l'arc.

Le CDOS souhaitait la participation du CD83.

Pratiquement 200 jeunes participants sur ces 4 jours.

Benoît ROUMEGOUX a œuvré, aidé par Messieurs Bruno ESCOFFIER, Marcel ALBERT et Alain DEPITOUT.

Déplacement à Chartres :

Le CD83 a mis en place un déplacement aux Championnats de France salle à Chartres au mois de Mars.

Ce fût un très bon moment, quelles que médailles mais surtout de bons souvenirs.

Quelques soucis de logistique. C'est pourquoi pour d'éventuels prochains déplacements, la réservation des chambres d'hôtel sera de la responsabilité des participants qui se verront rembourser selon des modalités établies par le CD.

Une liste des hôtels les plus proches du lieu de la manifestation leur sera communiquée.

Trophée du Var :

Pour sa 2^{ème} édition, le trophée du Var confirme sa réussite.

De nombreux participants essentiellement dans les catégories jeunes.

Pour une mise à jour rapide du classement après chaque compétition support au Trophée du Var, merci de nous faire parvenir les résultats au plus tôt.

Le CD83 va continuer à mettre en œuvre des moyens afin de promouvoir le tir à l'arc, faire progresser les jeunes et les adultes grâce à des stages « découvertes » ou formations, afin que les couleurs du Var et de la Côte d'Azur soient mises en avant sur les podiums.

Rapport moral soumis à l'approbation de l'assemblée :

Contre : 0

Abstention : 0

Rapport moral accepté à l'unanimité des personnes présentes.

RAPPORT FINANCIER

Le bilan financier pour la période du 1/12/2011 au 30/08/2012 été mis dans les dossiers distribués à l'AG.

Le trésorier Marcel ALBERT remercie la comptable Madame Magalie HUET et Monsieur François CAJAN, l'expert-comptable du cabinet « CV Consultant », qui ont élaboré ce bilan financier.

Le Conseil général a versé une subvention de 2000 €.

La subvention CNDS est de 3000 €. (Egale à l'année passée).

Le CD a reçu un don de 300 € pour le Trophée du Var. (Par l'entreprise « Var Jardin de Gonfaron).

Pour cet exercice, les placements ont rapportés 453 €.

Nous bénéficions d'une réserve sous forme de placement au 31/08/12 de 20 216 €.

Le budget prévisionnel prévoyait un bénéfice, mais une différence de subvention de 3000 € en moins fait apparaître une perte minime de 764 €.

Nous sommes persuadés que les actions engagées pour cet exercice au profit des archers ont été bénéfiques.

APPROBATION DU RAPPORT FINANCIER PAR LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Madame Dominique FARJANEL et Monsieur Denis SERGIO déclarent les comptes sincères et véritables et propose à l'assemblée de donner le quitus au Trésorier, Monsieur Marcel ALBERT.

Le Président remercie Marcel ALBERT pour son travail et demande à l'assemblée de donné le quitus au Trésorier.

Contre : 0

Abstention : 0

Quitus est donné au Trésorier à l'unanimité des personnes présentes.

PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL

Le budget prévisionnel a été distribué en même temps que le financier dans les dossiers de l'AG.

Il sera sur 13 mois du fait de la date avancée de cette AG.

Lecture du budget prévisionnel.

Ce budget n'est qu'un prévisionnel et les chiffres seront réactualisés à la hausse ou à la baisse en fin d'exercice.

Prévision des recettes : 14 800 €

Prévision des dépenses : 14800 €

ELECTION DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

N'ayant pas eu de candidature, il est demandé parmi l'assemblée 2 volontaires pour vérifier les comptes de l'exercice 2012/2013.

Se présentent Denis SERGIO de Sanary et Thierry FOURNIER de Lorgues.

Proposition soumise au vote de l'assemblée :

Contre : 0

Abstention : 0

Accepté à l'unanimité des personnes présentes.

RAPPORT DE CHAQUE COMMISSION

Le Président remercie tous les membres des commissions pour leur travail tout au long de cette saison.

Commission médicale :

Rappel concernant les poussins :

Le sur-classement des poussins de 9 ans doit être fait par un médecin agréé FFTA.

Le simple sur-classement dans les autres catégories peut-être fait par le médecin traitant, le double sur-classement doit être fait par un médecin agréé FFTA. (Une photocopie est envoyée à la Fédération).

Le certificat est fait pour l'année. Bien veiller à la taille et la puissance de l'arc.

A noter : Monsieur Jacques PETITJEAN (OLLIOULES) est médecin agréé par la FFTA.

Pour faire une AUT, faire un bilan correct avec le médecin traitant qui doit justifier qu'il n'y a pas d'alternative thérapeutique au médicament interdit et prouver la pathologie.

L'AUT n'est pas obligatoire en France.

Pour les compétitions régionales, il n'est pas obligatoire de faire une AUT. Par contre il faut un dossier médical permettant de prouver et justifier le traitement. Un simple certificat ne suffit pas !!!!!

Il est demandé aux archers qui font des compétitions régionales de préparer une AUT et de l'envoyer que s'il y a un contrôle le jour de la compétition. Car si une AUT, à posteriori est obtenue, cela arrête la procédure disciplinaire.

Pour les champions, l'AUT est fortement recommandée.

Si pas d'AUT et contrôle, il faudra fournir le dossier médical complet devant la commission de première instance de lutte contre le dopage au siège de la FFTA à Paris.

Prix d'une AUT : 30€.

Mise en garde sur l'utilisation du cannabis qui peut être contrôlé positif un mois après utilisation.
Se méfier tout autant du cannabis dit passif. A savoir, être en présence de fumeurs sans pour autant fumer soi-même.
Pour info, cela a valu la suspension de 6 mois de tir à l'arc à un archer.

Commission arbitres :

Jean-Pierre ODDÉS, pour des raisons personnelles, a dû prendre du recul par rapport à sa fonction de PCRA et a demandé à Jean-Michel GILBERT de le seconder pendant cette période.
Ce dernier le remercie pour sa confiance et le tiendra informé de toutes les actions menées.

Actuellement :

- 14 arbitres dans le Var dont 3 toutes options ou équivalent.
- 1 arbitre jeune.
- 4 candidats arbitres à différents niveaux dont 3 vont présenter l'examen le 18 novembre.

Monsieur Jean-Michel GILBERT remercie Monsieur Jean-Pierre BEGUIN pour son dévouement et sa compétence.
Le travail de formateur nécessitant beaucoup de disponibilité.

La saison s'est passée sans problème particulier.

Rappel : Pour pouvoir organiser une compétition, un club doit avoir parmi ses licenciés un arbitre Fédéral en activité ou un arbitre jeune.

Le calendrier d'arbitrage pour la saison salle a été finalisé par correspondance internet en respectant au maximum les désirs de chacun.

Cà n'a pas été une réalisation facile, mais elle a évité une réunion du corps arbitral.

Parole est donnée à Jean-Pierre BEGUIN :

Concernant la formation de la dernière session, nous avons présenté 3 candidats.
Tous les 3 ont été reçus. Félicitations à eux trois.

La formation a repris en Septembre avec :

- 3 Candidats qui vont passer l'examen en Novembre.
- 1 Nouveau candidat.
- 3 Candidats jeunes.
- A savoir : un club qui a un arbitre jeune peut organiser des compétitions même s'il n'a pas d'arbitre Fédéral.

Commission jeunes :

6 Rassemblements jeunes cette saison :

- | | | | |
|--------------|-------------|-----------------|--|
| - 28/01/2011 | Gonfaron | 55 participants | |
| - 18/02/2012 | Lorgues | 44 participants | |
| - 12/03/2012 | Gonfaron | 42 participants | (Découverte de discipline de parcours) |
| - 23/04/2012 | Sanary | 46 participants | |
| - 12/05/2012 | Le Lavandou | 25 participants | |
| - 04/06/2012 | Toulon | 23 participants | (Finale régionale) |

Merci aux clubs qui ont accueilli ces jeunes.

RAPPEL : Les clubs qui souhaitent organiser un rassemblement jeunes doivent s'inscrire directement sur l'intranet fédéral comme un concours qualificatif.

Afin de faciliter l'organisation de ces rassemblements, il est obligatoire de pré inscrire vos jeunes auprès de Monsieur Jean-Claude TIBALDI (jean-claude.tibaldi@orange.fr).

Merci à lui pour la mise à jour du tableau des passages de niveau.

Merci aux clubs de respecter le règlement et de déclarer également les passages de flèches de vos jeunes à Monsieur TIBALDI.

A noter que le CD prend en charge les coupes distribuées aux jeunes lors des résultats ainsi que les frais de déplacement des jeunes arbitres.

Malgré tous ces efforts, les clubs ne se bousculent pas pour organiser ces rassemblements. Nous attendons vos candidatures pour l'organisation de ces rassemblements et espérons que le calendrier soit rempli de Novembre à Juin à raison d'un rassemblement par mois. Merci à vous pour nos jeunes.

La Ligue organise des stages de qualité à Boulouris pour les jeunes qui sont en compétitions. Cette saison, 52 jeunes ont participé à ces stages pour un coût de 1040 €.

Des stages départementaux jeunes s'adressant aux débutants sont organisés sous la responsabilité de Monsieur Benoît ROUMEGOUX, Brevet d'Etat et membre de l'équipe ETR.

Ils ont pour but de servir de tremplin pour l'accès aux stages de Boulouris.

La saison passée, 7 stages ont eu lieu pour un montant de 1156 € :

- | | | |
|--------------------|------------|-----------------------------|
| - 11 Novembre 2011 | La Garde | 11 jeunes et 2 entraîneurs. |
| - 20 Décembre 2011 | La Valette | 6 jeunes et 1 entraîneur. |
| - 11 Février 2012 | Gonfaron | 7 jeunes et 2 entraîneurs. |
| - 04 Mars 2012 | Lorgues | 10 jeunes. |
| - 23 Avril 2012 | Toulon | 6 jeunes et 2 entraîneurs. |
| 28 Avril 2012 | Ollioules | 8 jeunes et 1 entraîneur. |
| 05 Mai 2012 | Gonfaron | 3 jeunes et 2 entraîneurs. |

Soit 51 jeunes (des clubs de Toulon – Ollioules - La Valette - La Garde - Le Lavandou - Gonfaron et Lorgues) et 10 entraîneurs.

La subvention exceptionnelle accordée à Jordan DOSSAL a été renouvelée pour la deuxième année consécutive. Jordan a intégré le pôle de Boulouris.

Commission communication :

Adresse du site : www.cdarc83.com

Le site du CD se porte bien. Actuellement, sa valeur marchande sur le net est de 250.00€.

Depuis sa création il y a 2 ans il compte 143 000 visites.

La page d'accueil est la plus visitée (17 000 fois) suivie du calendrier, puis nos champions sur chaque catégorie d'épreuve + 7 000 fois.

Les mandats et les résultats comptent entre 150 et 300 téléchargements.

Ce matin, déjà 40 téléchargements pour le mandat du concours de Sanary en 2 jours et une vingtaine pour la Valette.

Au printemps, un sondage en ligne nous a permis de cibler la demande pour certains types de stages.

Nous avons en cours, un stage de perfectionnement poulies, un classique ne devrait pas tarder à se concrétiser.

Pour finir, une newsletter a fait son apparition et 21 abonnés suivent des infos directement.

N'oubliez pas de fournir au plus tôt vos mandats, vos résultats et même vos articles de journaux.

Le site doit vivre et c'est grâce à vous.

Commission sportive/parcours et 3D :

Félicitations aux Varois médaillés aux différents Championnats de France :

- | | | |
|--|-------------|--|
| - Anthony LESCANVIC | Sanary | Médaille d'argent en salle. |
| - Bernard PAGNUCCO | Brignoles | Médaille d'argent en tir nature. |
| - Christiane ROSUEL | Toulon | Médaille de bronze en fédéral. |
| - Lilou AIMAR | La Garde | Médaille de bronze tir campagne jeune. |
| - Catherine GOUALOU | Sanary | Médaille d'argent tir campagne scratch. |
| - Catherine GOUALOU | Sanary | Médaille d'argent tir campagne vétérans. |
| - Bernard PAGNUCCO | Brignoles | Médaille d'or tir 3D. |
| - Elodie GALVEZ | Sanary | Médaille d'or tir 3D. |
| - Thierry BARET | Le Lavandou | Médaille de bronze tir 3D. |
| - Equipe de Ligue jeune avec notre Varois Jordan DOSSAL du Muy | | Médaille d'argent. |

2 Varois ont participé aux épreuves de sélection pour les championnats du monde de tir en campagne : Benjamin BARET (10^{ème}) et Bernard DUMON.

Déplacement au Championnat de France à Chartres déjà évoqué dans le rapport du Président.

Cette année, les stages ont été un demi-échec : stage archer annulé, la rencontre jeune découverte discipline de parcours à Gonfaron au mois d'avril à réuni 42 jeunes.

La saison dernière n'a pas rencontré beaucoup plus de succès pour des stages à l'attention des archers de notre département ; certaines propositions seront faites encore cette saison ; Cependant, un vrai travail de réflexion doit se mettre en place sur la poursuite de ces stages.

Journées à Hyères déjà évoquées dans le rapport du Président.

Merci aux clubs qui ont organisés les championnats départementaux :

- Sanary pour la salle.
- Pierrefeu pour le campagne.
- Toulon pour le fédéral.
- Puget pour le fita.
- Tani pour le 3D.

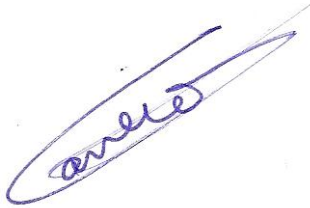
Rappel : Ne pas oublier de transmettre les résultats des concours au CD afin qu'ils paraissent sur le site.

Les médaillés aux différents championnats de France ont reçu une récompense pour leur(s) podium(s).
Les 3 premiers de chaque catégorie du Trophée du Var ont reçu un bon d'achat pour l'Occitan Archerie.

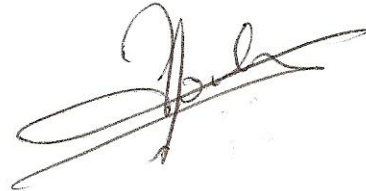
Aucune question diverse n'étant posée, le bureau va démissionner mais avant une toute dernière action du CD83 :
Le comité départemental va doter ses arbitres en activité d'un parapluie rouge avec le logo du Département.

Le Président remercie les archers et les archères pour cette année passée ensemble et annonce qu'il ne souhaite plus être Président du CD mais rester au Bureau.

Nathalie LANERO
Secrétaire



Anthony ROUX
Président du Comité du Var



DEMISSION DES MEMBRES DU COMITE

ELECTION DES MEMBRES DU COMITE

Ont déposé leur candidature :

ALBERT	Marcel
BARET	Benjamin
BEGUIN	Jean-Pierre
DEPITOUT	Alain
ESCOFFIER	Bruno
GILBERT	Jean-Michel
LANERO	Nathalie
PENOT	Carine
PETITJEAN	Jacques
ROUX	Anthony

Sont élus :	ALBERT	Marcel	66 voix/66
	BARET	Benjamin	66 voix/66
	BEGUIN	Jean-Pierre	66 voix/66
	DEPITOUT	Alain	66 voix/66
	ESCOFFIER	Bruno	66 voix/66
	PETITJEAN	Jacques	66 voix/66
	PENOT	Carine	63 voix/66
	ROUX	Anthony	59 voix/66
	LANERO	Nathalie	59 voix/66
	GILBERT	Jean-Michel	55 voix/66

(Calcul des voix : 74 au total – 8 des clubs absents = 66)

Félicitations à eux.

Le Comité nouvellement élu se réunit pour élire son Président.

Marcel ALBERT est proposé comme Président.

Proposition soumise au vote de l'assemblée à bulletin secret.

Contre : 1

Abstention : 0

Pour : 65

Proposition acceptée à la majorité des personnes présentes.

Félicitation au nouveau Président Monsieur Marcel ALBERT.

Monsieur annonce à l'assemblée la composition de son Bureau :

- Vice-Président PETITJEAN Jacques
- Trésorier DEPITOUT Alain
- Secrétaire LANERO Nathalie

Le Comité sera formé lors de la 1^{ère} réunion du CD.

Le nouveau président demande l'autorisation à l'assemblée de :

- Solliciter les aides départementales, régionales et nationales ainsi que les signatures d'éventuelles conventions.
- Changer l'adresse du siège social du Comité et de le transférer à sa propre adresse à Gonfaron.
- D'ouvrir un compte chèque au nom du Comité.
- D'avoir la signature du compte chèque pour lui et son Trésorier Monsieur Alain DEPITOUT.

Demandes mises au vote :

Contre : 0

Abstention : 0

Demandes acceptées à l'unanimité des personnes présentes.

Election d'un représentant à l'assemblée générale de la FFTA au mois d'avril :

Monsieur Jean-Michel GILBERT est proposé.

Proposition mise au vote de l'assemblée :

Abstention : 0

Contre : 0

Proposition acceptée à l'unanimité des personnes présentes.

L'assemblée est conviée au pot de l'amitié.

Fin de l'assemblée générale à 17H00.

Nathalie LANERO
Secrétaire

Marcel ALBERT
Président du Comité du Var